



P.V. ASSEMBLEE GENERALE du 10 décembre 2021

Présents : Les membres selon liste d'émargement et pouvoirs détenus par le Secrétariat : 46 membres présents ou représentés à l'ouverture (22 procurations).

Ordre du jour :

1. Rapport moral du Président intérimaire,
2. rapport d'activité,
3. point financier au 30/11/2021,
4. vote des différents tarifs 2022,
5. projet de budget 2022,
6. rapport de la commission sportive,
7. renouvellement du bureau et du comité directeur,
8. questions diverses.

1/ Jean Launay a rappelé le CODIR du 16 juillet consécutif à la démission de J. Bergognoux a effet du 31 juillet. Il a également rappelé la démission de M. Gineste président de l'école de golf en date du 21 juin 2021, tout en saluant le travail de J. Bergognoux et de M. Gineste ainsi que les bénévoles de l'école de golf, il a accepté de faire vivre par devoir la clause statutaire de président intérimaire à compter du 1^{er} aout 2021.

Rappelant ce contexte complexe, aggravé par la démission de J. Lemasson au 31 juillet et une année très pluvieuse avec un parcours qui a nécessité de nombreuses tontes, il a remercié de son implication personnelle M. Truquet, responsable du terrain et de P.M. Soquet notre greenkeeper.

Un nouveau jardinier a été embauché, J. Greco qui a pris es fonctions le 1^{er} octobre et donne satisfaction.

L'été a vu les traditionnelles compétitions du dimanche ainsi que les estivales et Montal a accueilli les finales d'Aumili fin aout.

Occasion qui a permis de vérifier les efforts notoires sur l'entretien du parcours.

Notre club a d'ailleurs été vainqueur de l'édition 2021 et Jean Launay a remercié Robert Caspar, Didier Duhem, Gilbert Pradayrol qui étaient à la manœuvre pour l'organisation.

Le Président a rappelé que suite à la démission du Pro T. Vayssières (lettre recommandée du 6 septembre 2021), Un processus participatif large a été lancé associant les membres sortant du comité directeur et les membres du comité directeur à venir. Après les auditions des candidats, (5 et 25 novembre) le bureau sortant, conformément aux statuts a retenu la candidature de Marvin Chassagnac. Son contrat est signé et il prendra ses fonctions au 17 janvier 2022.

Jean Launay a rappelé la présence des élus des différentes collectivités lors de la finale d'Aumili et a remercié particulièrement Chrstophe Proenca, Vice Président Cauvaldor de sa présence à l'AG.

2/ Rapport de la commission sportive

P. Salgues présente le rapport de l'école de golf.

J. Pramil Marroncle présente le rapport des activités sportives.

M. Truquet présente le rapport Terrain.

Les documents présentés sont disponibles au secrétariat du golf.

3/ Rapport d'activité

171 membres pour 2021, on constate une érosion depuis quelques années.

2024 greenfees, en augmentation notable par rapport aux années précédentes.

J. Pramil Marroncle présente les résultats de l'enquête de satisfaction des extérieurs au golf, très positive dans l'ensemble.

Les documents présentés sont disponibles au secrétariat du golf.

4/ Point Financier et projet de budget.

M. Lecru fait un point financier : bilan de l'année, et projet de budget 2022. Le niveau des cotisations est inchangé pour 2022.

Les documents présentés sont disponibles au secrétariat du golf.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Les tarifs 2022 sont conservés, approbation à l'unanimité.

5/ Élection du bureau et du comité directeur.

Le bureau composé de Pierre Borie, Président, Jérôme Chappoux, secrétaire général, Michel Lecru, Trésorier et Laurent Causse, Président de la commission sportive a été élu avec 44 voix.

Les membres du comité directeur sont élus :

- M Duchène : 39 voix
- J.P. Jammes : 43 voix
- J. Launay : 42 voix
- H. Mallet : 42 voix
- J. Pramil-Marroncle : 38 voix
- P. Salgues : 42 voix
- Tucker : 39 voix

A Saint Jean Lespinasse, le 14 décembre 2021

Le Secrétaire Général

Xavier PUMIN

Le Président

Jean LAUNAY